



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

télévision numérique terrestre

Question écrite n° 118895

Texte de la question

M. Jean-Claude Guibal alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le passage à la télévision tout numérique (TNT) sur l'ensemble du territoire national d'ici la fin novembre 2011. La mise en place de la TNT n'est toujours pas satisfaisante dans de nombreuses zones géographiques et c'est le cas notamment de la vallée de la Roya, territoire qui comprend plusieurs communes de montagne et représente une population de presque six mille habitants. Il apparaît que la réception des dix-neuf chaînes nationales gratuites n'est pas de bonne qualité voire inexistante. Les personnes sont particulièrement démunies et en colère face à cette situation alors qu'elles ont engagé des frais, se sont équipées de décodeurs ou ont changé de téléviseurs. Les professionnels agréés, pour leur part, ne sont pas en mesure de leur apporter une aide quelconque, les problèmes étant liés au réémetteur pilote de la cime du Bosc et aux réémetteurs secondaires qui doivent desservir les communes de Breil-sur-Roya, Fontan, Saorge, la Brigue et Tende ainsi que leurs hameaux. Il lui demande de lui indiquer quels moyens il entend mettre en oeuvre pour remédier dans les meilleurs délais à ces multiples dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Guibal](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118895

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10467

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)